

CA

— Niveau IV

Comptable
Assistant

Durée : 15 mois
dont 2 en entreprise

LIEU DE LA FORMATION

COS - CRPF

408, avenue Jean-Jaurès
77190 Dammarie-lès-Lys

À 10 mn de Melun



CONTACT

Patricia PILLOT

Centre de Réadaptation
Professionnelle et de Formation
Tél. : 01 64 45 18 03
Fax : 01 64 45 33 18
Email : ppillot@cos-crpf.com
Web : www.cos-crpf.com



CENTRE D'ORIENTATION SOCIALE
Établissements Handicap et Formation
en Seine-et-Marne



LE MÉTIER

Vous travaillez sous la direction d'un comptable ou chef comptable. Votre mission consiste à tenir les livres d'achats, de ventes et de banques de l'entreprise qui vous emploie. Vous préparez également les fiches de paie. Vous rédigez tous les documents comptables nécessaires à la bonne marche d'une entreprise : déclaration de TVA, impôt sur les sociétés, correspondance avec l'URSSAF ou la Direction des impôts.

Code ROME : 12142

LIEUX ET CONDITIONS D'EXERCICE

Vous pouvez exercer :

- En entreprise, de la PME au grand groupe
- En cabinet comptable
- En centre de gestion

Vous exercez le plus souvent en position assise avec utilisation intensive de l'outil informatique et des moyens de communication. Vous passez une grande partie du temps devant un écran.

Dans les cabinets comptables, les déplacements à l'extérieur sont fréquents.

QUALITÉS REQUISES

Dans ce métier, les qualités suivantes sont nécessaires :

- Ordre, méthode et organisation
- Rigueur et soin
- Sens des responsabilités
- Discrétion et intégrité morale

ASPECTS FONCTIONNELS ET MÉDICAUX

Capacités nécessaires :

- Intégrité fonctionnelle d'une main et amplitude articulaire du membre correspondant voisine de la normale
- Capacité d'audition et d'expression permettant une communication correcte

Contre-indications :

- Cécité totale
- Surdité profonde non appareillable
- Mutité
- Troubles psychiatriques non stabilisés
- Ethylisme
- Epilepsie non contrôlée
- Tout comportement non compatible avec la vie en collectivité

Toute autre déficience compatible avec l'exercice du métier est admise, sous réserve d'étude du dossier médical.



Le COS, une offre des services complète :

Bilans

Bilan médical
Bilan pluridisciplinaire
Bilan de compétences salarié
Bilan linguistique
Bilan technique et gestuel

Orientation

Préorientation
Conseil en Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
Modules Métier et Entreprise
Parcours de Mobilisation professionnelle

Insertion

Accompagnement vers l'emploi
Modules Mobilisation et Accompagnement

Formations

Remise à niveau
Préqualification
Agent d'Exécution dans les Services et l'Industrie
Entreprise d'Entraînement Pédagogique

Filière Tertiaire

Filière Informatique
Filière Graphique
Filière Services à la personne

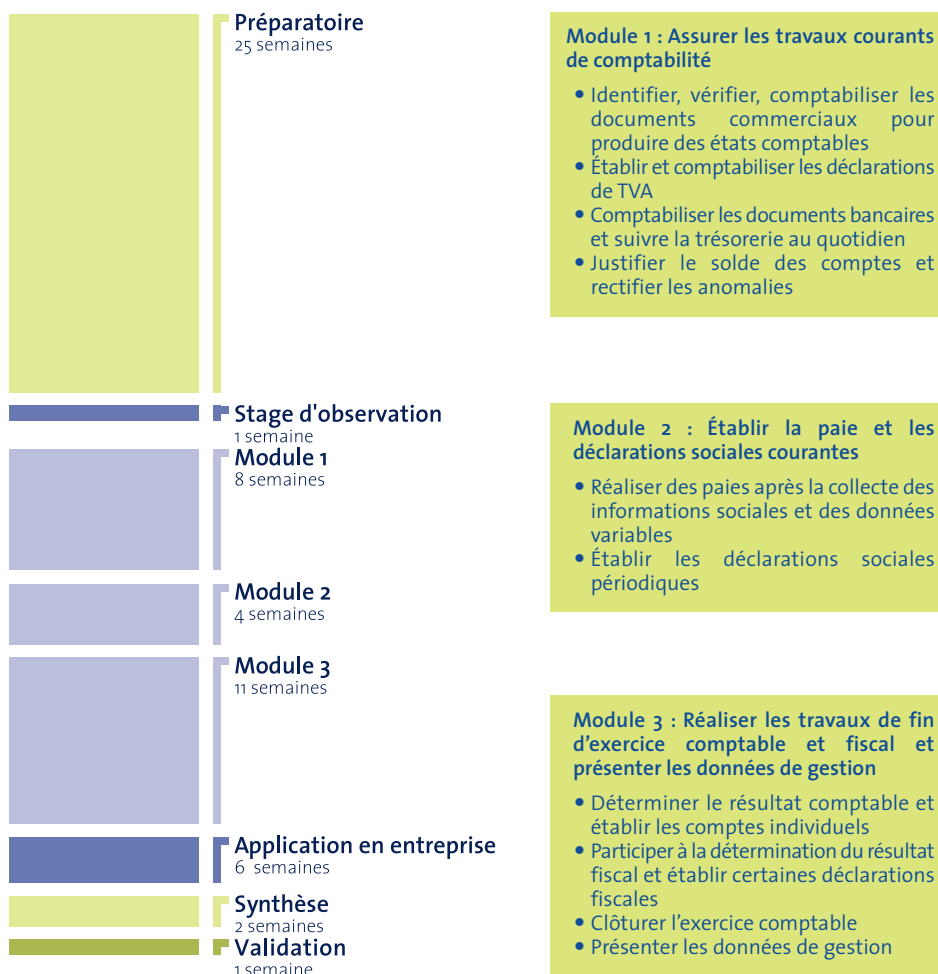
ADMISSION ET PRISE EN CHARGE

- Bénéficiaires : adultes reconnus Travailleurs Handicapés, sur orientation de la MDPH
- Le coût de la formation est pris en charge par l'Assurance Maladie
- Les stagiaires sont rémunérés par l'ASP au titre de la Formation Professionnelle

PRÉ-REQUIS

- Connaissance des opérations comptables courantes
- Pour les niveaux V : expérience d'un an minimum en tant qu'aide-comptable

CONTENU DE LA FORMATION



Titre obtenu : Comptable Assistant - Niveau IV - Homologué par le Ministère du Travail

5 BONNES RAISONS DE SE FORMER AU COS

- 1 - Pédagogie individualisée, avec possibilité de remise à niveau préalable
- 2 - Travail sur des logiciels comptables professionnels, similaires à ceux rencontrés en entreprise et cabinet comptable
- 3 - Mise en pratique réaliste au sein d'une Entreprise d'Entraînement Pédagogique
- 4 - Pré-insertion professionnelle : stages en entreprise et possibilité d'alternance renforcée
- 5 - Prise en compte du handicap : une équipe médico-sociale vous suit tout au long de votre formation, jusqu'à votre insertion professionnelle

